

Assurance-chômage pour les agriculteurs : scepticisme de la FNSEA

01/06/2017 | Terre-net Média

La présidente de la FNSEA Christiane Lambert a fait part mercredi de son scepticisme quant à l'accession à l'assurance-chômage du monde paysan, après une rencontre avec le Premier ministre Édouard Philippe à Matignon.

« Il y a beaucoup de questions autour de l'**assurance-chômage**. Les agriculteurs à ce jour n'y ont pas droit. Mais si l'ouverture du droit doit se traduire par six points supplémentaires (de cotisations sociales, ndr), ça nous interroge beaucoup pour un métier qui ne voit pas comment il pourrait accéder à l'assurance-chômage », a-t-elle déclaré à la presse à sa sortie.

Les agriculteurs, avec les entrepreneurs et les indépendants, font partie des catégories de la population auxquelles le candidat Emmanuel Macron prévoyait d'ouvrir son projet de **système universel d'assurance-chômage**. « Un agriculteur qui s'installe investit énormément, c'est très capitalistique l'activité agricole, et on ne peut pas envisager des séquences de travail-chômage-travail par rapport au métier d'agriculteur », a expliqué Christiane Lambert, évoquant des « inadaptations (...) pas propices à faciliter la réflexion sur ce sujet ». « Ils nous ont dit qu'ils allaient approfondir eux-mêmes la proposition » sur l'extension des droits au chômage, « qui n'est pas encore peaufinée mais nous y reviendrons », a-t-elle ajouté.

A propos du **compte pénibilité**, Christiane Lambert a souhaité « une amélioration et une simplification de la façon de le mettre en œuvre », au lendemain de l'annonce par Matignon d'un délai supplémentaire « jusqu'à la fin de l'année » pour simplifier ce dispositif.

La patronne de la FNSEA a également évoqué la question du **coût du travail**, qui crée selon elle une « distorsion de concurrence » avec les voisins européens. « L'agriculture française est pénalisée par un coût du travail élevé. Ce ne sont pas les salaires donnés aux salariés, ce sont davantage les charges sociales qui entourent le travail avec un taux horaire de 13,40 euros en France, 8,40 euros en Allemagne, 6,80 euros en Espagne. Nous avons une vraie distorsion de concurrence. Or, nous avons un marché unique », a-t-elle souligné.

Qualifiant de « bonne » l'écoute que lui a accordée **Edouard Philippe** sur ce sujet, elle a souligné les fermetures d'exploitations dues à ces inégalités de charges dans des secteurs « très employeurs de main d'œuvre » de l'agriculture, comme le maraîchage, l'horticulture, les pépinières et la viticulture.

W

Cout du travail, code du travail, compte pénibilité ?? Des sujets abordés avec le Premier Ministre dans le cadre de la réforme du travail pic.twitter.com/ISAVcAUeWO

— La FNSEA (@FNSEA) 31 mai 2017